

# RESSOURCES ET PARTAGES

59, Boulevard Ménilmontant 75011 PARIS  
Adresse mail : [ressourcesetpartages@gmail.com](mailto:ressourcesetpartages@gmail.com)

Association Loi 1901

# PROTOCOLE D'ACCORD

**Merci de bien vouloir imprimer et renvoyer le protocole d'accord complet paraphé.  
Compléter et signer la signature d'accord en page 2**

L'association RESSOURCES ET PARTAGES a été fondée pour faciliter la communication, le contact et le lien des personnes afin de lutter contre l'isolement dans la société. Favoriser les échanges de pratiques, de soins, de supervisions et d'expériences entre personnes dont le but est le développement de la personne humaine. Favoriser l'ouverture aux différentes pratiques pluridisciplinaires. Accompagner l'entraide et le partage de matériels mis en commun afin de favoriser le développement de la pratique de disciplines qui sont au service de l'humain.

## **ADHÉSION**

Ressources et partages est une Association réservée à ses membres. Seule l'adhésion à celle-ci permet son fonctionnement. Son montant est renouvelable chaque année au mois de septembre et est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Le montant de l'adhésion s'élève à 20,00€. Le non renouvellement de l'adhésion est possible de la part de l'association ou de l'adhérent en fin d'année d'inscription.

Elle doit être réglée **au plus tard fin septembre**.

## **MODALITES**

*L'association permet le renouvellement du matériel.*

*Il est demandé aux adhérents d'avoir le respect de ce matériel.*

*Toute détérioration par un adhérent entrainera de la part de l'association une demande de remboursement.*

## **SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD 2021/2022**

Merci d'écrire **EN LETTRES CAPITALES** très lisiblement

<b>Nom/prénom</b>	
<b>Spécialité</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Tél.</b>	

Je reconnais avoir lu le protocole d'accord et en accepter les modalités.

Fait en **deux exemplaires** à Paris le : \_\_\_\_\_

L'ADHÉRENT

RESSOURCES ET PARTAGES